

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LANDIVY**

Séance du 23 avril 2025

**Le vingt-trois avril deux mil vingt-cinq à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le dix-sept avril deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.**

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Absents : 3

**Présents** : M BAZILLE, M DEMAZEL, MME GOUIN, MME MY, M NOURY, M LÉON, M DREUX, MME EPRON, M GOBÉ, MME PENLOUP, MME HAVARD

**Absents excusés** : MME LANCIEN, M PLANNELLES-GARCIA, MME MARY

**Absents qui ont donné pouvoir** :

**Secrétaire de séance** : M. Rémi DREUX

**N°2025030 - Objet : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE - SORTIE SCOLAIRE CLASSES  
ELEMENTAIRES GROTTES DE LA SAULGES**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la demande de subvention faite par l'école maternelle pour le financement de la sortie scolaire aux grottes de la Saulges le jeudi 3 juillet 2025

Cette sortie concerne 45 élèves.

Le cout total de la sortie est de 1042.50€

Il propose de verser une subvention à hauteur de 50% soit 521.25€

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Donnent un avis favorable à l'exposé de Monsieur le Maire.
- Acceptent de verser une subvention de 521.25 € à OCCE53 pour la sortie scolaire aux grottes de la Saulges.
- Disent que cette somme sera imputée au compte 65748 sur le budget de l'année 2025.

**Le secrétaire de séance,  
Rémi DREUX**



**Fait et délibéré le 23 avril 2025  
Pour extrait conforme,  
Marcel RONCERAY, Maire**



Accusé de réception en préfecture  
053-215301250-20250423-DCM2025030-DE  
Date de télétransmission : 29/04/2025  
Date de réception préfecture : 29/04/2025